

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LA MINERVE paraît deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI soir, et trois fois lorsque les circonstances le nécessitent. Le prix de l'abonnement est de QUATRE PIASTRES par an, outre une piastre pour la poste quand le journal est envoyé par cette voie.

LA MINERVE

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

PRIX DES AVERTISSEMENTS.

Six Lignes et au-dessous, première insertion, 2s. 6d. et 7 1/2d. chaque suivante. Dix Lignes et au-dessous, première insertion, 3s. 4d. et 10d. chaque suivante.



AVIS.

DES propositions seront reçues de la part des personnes compétentes, pour l'entière exécution de la manœuvre, terrassement et minage dans le roc, sur la ligne du Canal de la Chine; ou pour telles parties, contenues dans les diverses sections respectives, selon les plus qu'on peut voir au Bureau de la Direction des Travaux, ou à celui du Canal à Montréal, après le 10 du courant.

THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

Direction des Travaux, Kingston, 4 Novembre, 1843.

AVIS.

DES propositions cachetées, adressées à la Direction des Travaux à Kingston, seront reçues jusqu'à VENDREDI le DIX de NOVEMBRE prochain, pour les travaux à faire aux écluses CANAUX au Long-Sault, à la Pointe à l'Écart, Rapide-Plat, Pointe aux Iroquois et Les Glaps.

THOS. A. BEGLY, Secrétaire.

Bureau des Travaux Kingston, 9 Octobre 1843.

AVIS.

En vertu de l'Ordonnance de la 3e VICTORIA, chap. 13, toute personne qui se trouve obligée par aucune loi de cette province, ou par Procès-Verbaux dument homologués, de réparer, de passer ou de faire aucun service ou travaux sur ou à l'égard d'aucun portion d'aucun chemin qui se trouve par la dite Ordonnance sous le contrôle des "Syndics du Chemin de Péage de Montréal", elles sont requises de communiquer toutes les obligations avec les dits syndics, pour toutes sommes d'argent dont il pourra être convenu, et vu que les dits syndics ont résolu dans le but d'avoir de BONS CHEMINS d'HIVER, de permettre à certaines voitures d'Hiver de certaines descriptions (désignées dans l'annonce du 19 octobre) appartenant aux cultivateurs résidents le long des dits chemins de passer aux barrières sans payer.

JAMES HOLMES, Secrétaire des Syndics des chemins de péage, Montréal, 4 Nov. 1843.

AVIS.

LES SYNDICS des CHEMINS de PÉAGE de MONTREAL, reçoivent jusqu'à MERCREDI, le 15 du courant, à TROIS heures P.M., des Propositions de personnes désirant contracter pour maintenir les dits chemins en bon ordre durant l'hiver prochain.

JAMES HOLMES, Secrétaire des Syndics des chemins de péage, Montréal, 4 Nov. 1843.

AVIS.

On n'acceptera que des personnes qui peuvent offrir des responsabilités convenables, et qui devront offrir, à l'option des syndics, une ou plusieurs cautions, si l'est jugé nécessaire.

JAMES HOLMES, Secrétaire des Syndics des chemins de péage, Montréal, 4 Nov. 1843.

AVIS.

LES SYNDICS des CHEMINS de PÉAGE de MONTREAL, reçoivent jusqu'à MERCREDI, le 15 du courant, à TROIS heures P.M., des Propositions de personnes désirant contracter pour maintenir les dits chemins en bon ordre durant l'hiver prochain.

JAMES HOLMES, Secrétaire des Syndics des chemins de péage, Montréal, 4 Nov. 1843.

AVIS.

LES SYNDICS des CHEMINS de PÉAGE de MONTREAL, reçoivent jusqu'à MERCREDI, le 15 du courant, à TROIS heures P.M., des Propositions de personnes désirant contracter pour maintenir les dits chemins en bon ordre durant l'hiver prochain.

JAMES HOLMES, Secrétaire des Syndics des chemins de péage, Montréal, 4 Nov. 1843.

AVIS.

LES SYNDICS des CHEMINS de PÉAGE de MONTREAL, reçoivent jusqu'à MERCREDI, le 15 du courant, à TROIS heures P.M., des Propositions de personnes désirant contracter pour maintenir les dits chemins en bon ordre durant l'hiver prochain.

JAMES HOLMES, Secrétaire des Syndics des chemins de péage, Montréal, 4 Nov. 1843.

AVIS.

LES SYNDICS des CHEMINS de PÉAGE de MONTREAL, reçoivent jusqu'à MERCREDI, le 15 du courant, à TROIS heures P.M., des Propositions de personnes désirant contracter pour maintenir les dits chemins en bon ordre durant l'hiver prochain.

JAMES HOLMES, Secrétaire des Syndics des chemins de péage, Montréal, 4 Nov. 1843.

MELANGES.

UNE NOCE CHINOISE.

C'était à Malacca, un brave bourgeois de la ville, nommé Tahungo, marié à sa fille à un simple marchand, pauvre mais honnête et laborieux. Tahungo avait amassé de grandes richesses dans le commerce; il jouissait de la considération qui s'attache toujours à la fortune, ce qui ne l'empêchait point de s'allier à un négociant encore obscur. "Car, disait-il, je ne connais pas d'aiguillon plus puissant que la misère, c'est-elle qui empêche l'homme, en tendant tous les ressorts de son esprit, de céder aux inclinations paresseuses de la chair; c'est pourquoi bientôt, je n'en doute point, Tsi-en-lo (c'était le nom de son futur gendre) aura dans ses coffres autant de rouleaux de taëls enfilés que j'en ai dans les miens, et ma chère fille, la chaste et incomparable Chow-li, sera la plus heureuse et la plus honorée de toutes les femmes de Malacca." Tahungo, comme on voit, était philosophe; et toute cette philosophie ne lui ôtait, il est vrai, aucun de ses préjugés de Chinois. Ainsi, par exemple, tandis qu'une compagnie nombreuse d'invités, soit parmi ses compatriotes, soit parmi les négociants européens de la ville, était rassemblée dans la chambre où se trouvaient les deux fiancés, lui seul était absent de la fête, de peur que la vue de son gendre, avant que tous les préparatifs de la cérémonie nuptiale ne fussent terminés, n'exercât une influence fatale sur son repos ou sur sa vie. C'est là une des mille idées folles que toute la sagesse, toute la raison de Confucée n'ont pu déraciner dans le cœur des vieux Chinois, et que leurs conquérants, les Tartares ont ajoutées à leurs propres superstitions.

Tsi-en-lo et Chow-li étaient donc réunis dans une chambre de la maison de Tahungo. C'était la première fois que leurs yeux se rencontraient; et en revanche, l'un et l'autre, ce jour là se regardaient beaucoup. Ils avaient pris place sur des fauteuils à dossiers très haut, devant une espèce de lit de parade, somptueusement décoré, ressemblant assez à une chapelle en miniature. De moment en moment, ils se levaient tous deux, ils faisaient de profondes révérences; elle d'un air affable et gracieux, l'autre d'un air grave et composé. Ces salutations s'adressaient à leurs ancêtres respectifs, dont les portraits avaient été appendus aux murs de la chambre, dans laquelle on remarquait ça et là sur les meubles, une prodigieuse quantité de petites boîtes empilées. Puis ils s'asseyaient à la même table; ils mangèrent un morceau, buvaient une tasse de thé, préluant de la sorte et s'habituant d'avance à tous les actes de la vie de ménage.

Quant ces diverses formalités eurent été remplies, Tsi-en-lo s'approcha de sa fiancée; il délia sa ceinture. C'était la fin de la cérémonie. Aussitôt il se retira dans une pièce voisine; Tahungo étant alors entré dans la chambre, conduisit les dames européennes au rez-de-chaussée, où par ses soins, avait été réparé un repas splendide, composé de tous les mets les plus recherchés qu'avait pu fournir l'établissement de Malacca. On se mit à table, au son des flûtes et des clarinettes. Le digne beau-père, qui tenait à bien faire les choses, avait en outre commandé quelques joueurs de timbales. Tant que dura le banquet, les musiciens soufflant et tapant avec force, redoublèrent d'ardeur et de zèle, comme s'ils eussent été fâchés d'épargner aux convives, ravis sans doute de leurs talents, une seule mesure de la redoutable symphonie.

Disons, avant de terminer, que le costume de Tsi-en-lo, quoique revêtu de ses habits de gala, était très simple; quant à l'épouse, elle portait une robe de soie écarlate, et son front était ceint d'une couronne de brillants.

LE GREAT BRITAIN

Les détails qui suivent ont été donnés à l'institution philosophique et littéraire de Sheffield, sur la construction du Great Britain, immense navire à vapeur sur le chantier de Bristol, et qu'on espère lancer en présence du Prince Albert.—M. Smith commence à parler de la substitution du fer au bois dans la construction des navires. Un homme peu avancé en âge peut se rappeler le premier bâtiment de fer mis à l'eau; c'était un bateau de plaisance en 1812. Déjà le Gouvernement a commandé deux grandes frégates en fer, et le navire dont nous parlons est le plus grand qui ait jamais été construit depuis l'arche de Noé.

En masse, un vaisseau de fer est plus léger qu'un vaisseau de bois de mêmes dimensions. Il y a plus de place pour les marchandises, et lorsqu'il s'agit de grands navires, la construction est moins chère. En

outre, l'entretien, les réparations coûtent beaucoup moins. La carène de quelques bateaux à vapeur en fer de la Clyde n'a pas coûté 1,260 francs d'entretien dans plusieurs années, tandis que les réparations des bâtiments en bois égalent leur coût primitif au bout de douze ou quatorze ans. Lorsqu'on démolit les navires le fer a plus de valeur que le bois. Les navires en bois entremêlés de fer, souffrent beaucoup de leurs divers mouvements; mais les navires en fer dont la coque est composée de feuilles rivées ensemble n'en éprouvent aucun dommage; et telle est la force de cette construction que des vaisseaux de fer lancés sur des rochers ont très peu souffert. On a pu craindre l'effet du fer sur la boussole, mais on a découvert la possibilité de corriger les variations de l'aiguille aimantée de la manière la plus heureuse.

L'effet des secousses est si grand sur les navires en bois que les machines ne pourraient être rendues solitaires de la carène, sans que la charpente de la machine fut brisée. Si dans les vaisseaux de fer, au contraire, cette solidarité existe, et les machines renforcent le bâtiment. Les vaisseaux de fer offrent beaucoup plus de sûreté en cas de feu; ils sont facilement divisés en compartiments étanches, ce qui donne une grande sûreté contre le danger d'être submergé. Les vaisseaux de fer sont exempts de rats et de l'eau de cale.

Le Great Britain a six mats. Tous, excepté le grand mat, peuvent être abattus sur le pont, comme les mats des sloop. Les machines ont une grande puissance et le propulseur est une vis. De bout à bout la longueur est de 320 pieds Anglais le tonnage est compté de 3,600 tonnes; la capacité actuelle est de 4,000 tonnes.—Le Great Britain a soixante pieds de long de plus que le plus grand vaisseau de guerre. Sa cheminée a huit pieds de diamètre. Les feuilles les plus épaisses de l'osier dont est composée la carène, ont les 5/8 d'un pouce (1,58 centimètres 15 millim. 8).

Les feuilles les plus minces ont 4/16 de pouce (un peu moins de 8 millim. 7/32). Des cloisons de fer divisent le navire en quatre compartiments et renforcent sa carène. La vis employée comme propulseur a seize pieds de diamètre. Les quatre machines auront 1000 chevaux de force, elles seront alimentées par 24 fourneaux consommant de 70 à 80 tonnes de charbon par jour.

Tout le travail est sous la direction de M. Brunel jeune. Les grandes dimensions du navire doivent rendre la construction comparativement moins chère. La petitesse de la surface opposée au vent promet une grande vitesse, on croit pouvoir gagner deux jours ou trois sur la plus courte traversée qui ait jamais été faite d'Amérique en Angleterre.

C'est un courageux effort de part, une grande entreprise commerciale, qui méritent les vœux les plus ardents pour leur succès.

En réponse à diverses objections, M. Smith et M. Holland établissent qu'un vaisseau de fer est plus sûr qu'un vaisseau de bois contre la foudre, parce que le fluide électrique répandu, éparpillé de tous côtés, perd sa puissance. Des protecteurs de cuivre sont d'ailleurs placés sur les mats comme dans les autres navires.—Les effets observés sur les paratonnerres de terre confirment l'assertion qui précède. Dans les expériences faites sur l'Archimède, ce navire paraissait marcher par sa propre volonte.—On a fait des expériences sur les effets du canon contre les navires en fer. Il en est résulté que le boulet fait un trou rond et net, beaucoup plus facile à boucher que les trous éraillés formés dans le bois. On a proposé, pour protéger les machines, de placer les caisses à charbon sur les flancs du navire entre les machines et la coque. On a fait à terre, en tirant sur des plaques rivées ensemble, des expériences d'après lesquelles il paraît possible de protéger les parties vitales du navire, de façon à ce que les machines ne pussent pas être endommagées.—Cet immense vaisseau sera construit et équipé pour 2,268,000 francs.—(Extrait du Mining, d'après le Sheffield paper.)

Parlement Provincial.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

LE HON. M. SHERWOOD veut appeler l'attention de la Chambre au sujet si important de l'émigration, conformément à l'avis qu'il en a donné l'autre jour. Sa motion a pour but de faire nommer un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens pour faciliter l'émigration, ou plutôt la colonisation du pays. C'est un sujet de la plus haute importance, et dont on s'est déjà beaucoup occupé, tant en Angleterre qu'en Canada, mais qui n'a encore été réduit en aucun système. D'où les avan-

tages qui ont pu quelquefois résulter des efforts faits dans cet intérêt ont souvent été saisis de conséquence funestes. Il voudrait donc établir un système de colonisation sur des bases solides, et fixer le flot d'une émigration qui pourrait être à la fois utile à elle-même et avantageuse au pays. Il ne se propose pas pour le moment d'entrer au long dans les détails de son plan, mais il va en donner un aperçu général. Il ne recommanderait pas qu'on accordât des allocations destinées à défrayer les frais de voyage et autres dépenses des émigrants, mais les moyens de réaliser les améliorations intérieures de la province. Voilà comment il proposerait d'augmenter la valeur des propriétés, et d'assurer au pays une colonisation plus rapide. Il aurait désiré que d'autres plus capables que lui eussent entrepris la mesure, mais comme ni les hon. membres du Banc de la Trésorerie, ni d'autres hon. membres ne s'en étaient chargés, il avait dû (lui M. Sherwood) prendre l'initiative. Il n'en est donc pas dans son plan de payer pour l'émigration, mais seulement de l'encourager à se porter vers le pays en lui donnant l'espoir d'y jouir avec certitude de certains avantages après y être arrivée. Qu'y aurait-il de plus propre à conduire à ce résultat que d'ouvrir et d'améliorer les voies de communication dans tout l'intérieur du pays? On créerait d'abord par là un intérêt nouveau aux classes de travailleurs, des petits capitalistes, et des agriculteurs. Cela serait bien plus utile à ces derniers que la mesure adoptée dans la présente session pour l'encouragement de l'agriculture. Tout le monde convient que le manque de voies de communication est un sujet de plainte universelle, et rien ne serait plus acceptable au peuple de ce pays qu'une mesure qui porterait remède à ce mal. Entre autre moyens propres à arriver là, il suggérerait au comité de décider s'il ne serait pas convenable de recourir à un emprunt d'un million et demi ou de deux millions. Il n'y a pas le moindre doute que le gouvernement anglais y accéderait avec plaisir sur la garantie de la législature coloniale. Son Excellence, dans son discours du trône, nous signale les plaintes que le besoin de routes publiques a provoquées dans les townships de l'Est, et regrette qu'on ait en ce moment si peu les moyens de venir à leur secours. On sait aussi combien on se plaint du même besoin dans l'Ouest. Le gouvernement a encouragé une émigration des pauvres de la Grande-Bretagne et les a placés sur les terres incultes, loin des marchés et ne pouvant dans bien des cas se rendre aux moulins pour faire moudre leurs grains, tout cela faute de chemins. On avait projeté des chemins de Toronto au lac Huron, et de Kingston à Perth, lesquels il serait facile de grands avantages, et cependant ces intentions n'ont pas été réalisées. L'état des chemins, dans le Haut-Canada, auquel s'appliquent ses observations, est déplorable; ils sont impraticables en certaines saisons, telle que le rapport de lord Durham cite des exemples où il était impossible à des fermiers de se procurer les choses les plus nécessaires à la vie. Rien ne se fait à cet égard à cause de l'état de nos finances. On pourrait voir s'il ne serait pas à-propos d'avoir un emprunt de deux ou trois millions du gouvernement impérial. Pour cela il placerait les terres de la couronne et toutes les terres non arpentées à la disposition du gouvernement comme caution du paiement du capital et des intérêts. Dans les colonies du Sud on pourroit au transport des émigrants à même les terres publiques, mais il croit proposer un meilleur plan. D'après son système, l'argent de la province n'en sortirait pas, mais y serait dépensé, et aurait pour effet de porter les émigrants à y venir s'établir. Cela profiterait plus à la colonie que toute la célébration des dernières quarante années. Le gouvernement anglais ne pouvait qu'être disposé à avancer l'argent nécessaire, car c'était l'intérêt de l'Angleterre de le faire; elle y trouverait son compte même en ne faisant un don pur et simple, par ce qui lui en reviendrait des résultats d'un placement ainsi fait. Le système adopté récemment aux États-Unis y fait décroître rapidement les exportations de la Grande-Bretagne. Ce décroissement ne se borne pas au pays voisin. C'est donc à ses colonies que l'Angleterre doit s'adresser comme étant des débouchés pour ses manufactures. C'est là une vérité que ses hommes d'état commencent à sentir. Une émigration systématique, assurée par les améliorations proposées, devra nécessairement augmenter la consommation des produits de la Grande-Bretagne, et donner lieu à des exportations en rapport avec nos importations. En sorte que le système serait également avantageux au pays et à la métropole. Il était heureux (lui M. Sherwood) de voir que ce n'était pas un sujet qui pût être en butte à l'esprit de parti. On s'en occupe beaucoup dans la métropole, et il convient d'y donner aussi notre attention. Maintenant il doit en soumettre l'examen à la législature, et il est prêt à présenter au comité à être nommé la place qu'il se propose pour effectuer ses vues. Il est satisfaisant pour lui de voir que des membres liés avec le gouvernement soient favorables à la mesure, et il propose que le comité dont il s'agit se compose de MM. Sherwood, Morin, Hinks, Mc Nab, Wakefield, Boutillier, Cartwright, Papienne et Roblin.

M. Morin dit qu'il avait une vive satisfaction à espérer et à croire que l'Angleterre introduisait dans ses vues de politiques coloniales une bien grande amélioration sur le passé. Au lieu de chercher à imposer forcément à des sujets d'origines diverses des institutions et des habitudes auxquelles ils n'étaient pas accoutumés ou même qui leur répugnaient, la Métropole, par une heureuse réaction de l'opinion

publique, commençait à croire que c'était en favorisant toute l'énergie et la capacité d'une population plutôt qu'en la froissant, qu'on pouvait la faire contribuer au bien général de l'Empire et en même temps travailler à la perpétuité de son propre bonheur. Les espérances de l'honorable membre pour Toronto, que l'on pourrait obtenir du Gouvernement Britannique comme don, ou à de conditions faciles, les moyens d'accroître le défrichement et l'amélioration de ce pays, procédaient de la même pensée sur la justice et la libéralité qui devaient distinguer à l'avenir les mesures adoptées envers le Canada, et il voyait aussi avec plaisir que dans les plans que l'honorable membre n'avait encore qu'imparfaitement développés, il n'avait pas omis la colonisation de la portion surabondante des Canadiens-Français, dans quelque partie accessible du pays d'après le système qui convenait le mieux aux sujets de Sa Majesté de cette origine, et qui avait présidé d'une manière avantageuse à l'amélioration primitive du pays. Les Canadiens-Français en formant de nouveaux établissements, et en voyant que non seulement ils trouveraient des facilités à obtenir des terres, mais qu'on leur procurerait des moyens incultes pour pénétrer jusqu'aux terres incultes et pour les mettre en valeur, seraient pénétrés de reconnaissance, et l'on ne pouvait attendre que de heureux résultats de cet ordre de choses. Par la possession, l'éloignement des terres destinées à la colonisation, les octrois injusticiables et les réserves qui pesaient sur le nouveau colon, les terres appartenant à des absents entremêlées aux autres, la nécessité de payer comptant le prix des terres, et plus que tout le reste, les efforts qui avaient été faits pour priver de leurs lois et de leurs arrangements sociaux ceux de ses compatriotes de même origine qui auraient été disposés à abandonner le toit paternel pour aller s'établir au loin, avaient contribué à créer des obstacles presque insurmontables. La loi telle qu'elle était actuellement n'offrait pas encore de grandes facilités, mais on pourrait la changer. Pour lui, il se réjouirait de voir les habitants du Canada de toute origine prospérer et s'accroître, à l'aide des moyens que chaque civilisation, laissée à son libre essor, présentait au Gouvernement appelé à opérer le changement dont il parlait. Alors, contents de leur sort, les habitants Canadiens-Français et leur postérité, se féliciteraient de faire partie de l'Empire, et en commun avec leurs concitoyens d'origine anglaise tendraient de tous leurs efforts à effectuer l'amélioration de la condition morale et physique du pays, sous une même et commune élévation. La politique libérale à laquelle il faisait allusion était destinée à avoir un immense effet.

C'était par le commerce et non par les souffrances des peuples que l'Angleterre avait accablé une si grande prépondérance au dehors comme nation, et qu'elle avait formé tant de colonies. Elle devait s'apercevoir qu'en effet, en Canada comme ailleurs, la crainte sa force, son avenir et sa gloire. En augmentant la population de cette colonie, elle s'assurait pour ses manufactures des consommateurs amis, et elle ne pouvait en voir aucune partie d'un plus mauvais oeil parce qu'elle parlerait une langue plutôt qu'une autre, et parce qu'elle resterait attachée aux lois et aux institutions qu'elle avait reçues de ses ancêtres. La politique commerciale adoptée envers le Canada, dans les derniers temps, était en harmonie avec un système nouveau, qui, mutuellement avantageux à toutes les parties, accroissait encore l'Empire des libertés britanniques.

Il comprenait que l'hon. membre pour Toronto fondait son plan sur une disposition présumée du gouvernement anglais à faire les avances pécuniaires pour améliorer les voies de communication à travers le pays, afin que la population s'y portât plus rapidement, et que ces avances seraient probablement en partie gratuites, mais aussi en partie fondées sur des garanties locales qui n'affecteraient en rien les ressources financières actuelles de la province. Il n'avait aucune objection à ce que les districts ou les comtés qui voudraient profiter d'une part proportionnelle de ces avances à venir, adoptassent les moyens de les racheter. Mais il était entièrement opposé à toute mesure qui en définitive ne serait qu'un autre emprunt d'un million et demi, ou de deux millions, dont la province resterait endettée. Ce n'était pas là non plus le plan de l'hon. membre pour Toronto. La garantie sur les terres publiques, d'après un arrangement équitable envers les ci-devant provinces et envers les deux populations, présentait des difficultés dans les détails, mais elle ne lui paraissait pas impossible, et dans tous les cas il était bon que cette partie du sujet fût comprise dans les délibérations du comité qu'on proposait de nommer.

Il devait dire cependant que la population canadienne-française était compacte dans presque tous les établissements, que les chemins y étaient dans un état assez avancé, et ouverts partout, et qu'ainsi des voies plus coûteuses de communication à travers ces Districts tendraient peu à une colonisation plus dense dans les lieux où elles passeraient, en même temps qu'ils ne seraient pas juste de faire peser le paiement et la garantie des sommes dépensées sur ces mêmes districts qui en profiteraient peu. Dans le Haut-Canada au contraire, même dans les districts les plus avancés, un grand nombre de terres incultes se trouvaient partout exposées entre les lots améliorés, par suite du système de colonisation adopté. Ainsi là une somme d'argent dépensée en améliorations publiques, co-ordonnées avec un système propre à forcer le défrichement des terres tenues en speculation, profiterait à tout le district et y amènerait un surcroît de population. Chaque district du Haut-Canada devrait donc à son

gré prendre sa part d'un octroi impérial avec avantage, et s'en déclarer responsable. Dans le Bas-Canada, au contraire, la chose était impossible pour les comtés en seigneuries, presque entièrement habités, et où d'ailleurs on ne trouvait à proximité que très peu de terres publiques qu'on put coloniser ou qu'on put donner pour garantie d'un emprunt.

De là résultait comme conséquence que dans la mesure projetée, pendant qu'on pourrait laisser les districts du Haut-Canada, et aussi peut-être ceux des Townships de l'Est, à même de profiter séparément de ce qu'il comprendrait être l'attente de l'hon. membre pour Toronto, il conviendrait de réserver au delà des établissements actuels, une proportion suffisante de terres pour l'établissement de la population du Bas-Canada, sous un système qu'elle préférerait, et aussi de réserver une partie des deniers obtenus, sous la garantie seulement de ces terres nouvellement ouvertes à l'établissement, pour ouvrir des moyens de communication jusqu'à ces mêmes terres et à travers icelles, et aussi pour activer les établissements au moyen d'avances pour la bâtisse d'Église et de Moulins, chose la plus précieuse à fixer la population.

Cette mesure, ainsi que l'avait dit l'honorable membre pour Toronto, n'était pas une mesure de gouvernement ou d'opposition, mais d'une enquête à l'égard d'un sujet important, sur un terrain neutre. De là il résultait que ni lui-même individuellement comme membre de l'administration, ni ses Collègues, ne faisaient de la nomination d'un Comité une proposition ministérielle, encore bien moins qu'ils fussent engagés à appuyer ou à adopter définitivement telles ou telles vues ou conclusions. Mais il était satisfait de voir une enquête proposée, et y accéderait bien volontiers.

— Nous terminerons par un prochainement la traduction du discours de Mr. Waickfield sur ce sujet.

RESOLUTIONS que M. Black devait proposer en comité de toute la chambre, mardi, 7 du courant.

- 1. Résolu.—Que l'avancement des connaissances utiles est d'une si grande importance, qu'il mérite l'attention de tous les gouvernements et particulièrement celles des gouvernements qui se conduisent d'après les principes de la constitution britannique.
- 2. Résolu.—Que l'un des moyens les plus efficaces pour promouvoir cet objet inappréciable, est de faciliter l'attention de nos meilleurs ouvriers sur les connaissances utiles, au plus bas prix possible.
- 3. Résolu.—Que sans mettre en question la sagesse des réglemens qui prohibent l'importation des contrefaçons d'ouvrages publiés dans le royaume, et dont l'auteur s'est réservé le privilège de la réimpression, il ne peut être, dans l'opinion de ce comité, ni sage, ni compatible avec une saine politique, d'entraver l'importation d'ouvrages pour l'avancement des connaissances utiles, écrits et publiés originairement dans les pays étrangers.
- 4. Résolu.—Qu'en conséquence de la situation et des circonstances particulières de ce pays, une très grande portion de ses habitants parlent la langue française; et que, pour cette raison, les principaux ouvrages dont il a besoin dans les trois grandes branches des connaissances: la religion, la littérature et le droit, sont en français, et doivent venir de France.
- 5. Résolu.—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté pour la prier de vouloir bien adopter les mesures qu'elle jugera convenables, en ce qui concerne, pour faire disparaître les obstacles occasionnés par les droits considérables que l'acte du parlement impérial a imposés sur les livres de la classe désignée plus haut, et qui sont de nature à promouvoir la diffusion des connaissances importantes; et pour assurer en même temps Sa Majesté, que nous sommes convaincus qu'en agréant cette prière, elle augmentera le bonheur et la prospérité de ses sujets en cette province.

(Du Canadien.)  
Nouvelles d'Europe.  
ARRIVÉE DE MM. O'CONNELL, STEELE, ET AUTRES.—RATIFICATION DU TRAITÉ ANGLAIS-CHINOIS.  
L'Union est arrivé hier soir, à 7 heures, avec la maille d'Angleterre du 19 octobre.

Les affaires d'Irlande sont entrées dans une phase nouvelle. Le gouvernement, sortant enfin de son inactivité, a pris l'offensive contre l'agitation du rappel, et a commencé par des mesures plus vigoureuses qu'on ne lui suppose le courage d'adopter.

La dernière et la plus monstrueuse des "assemblées monstres" devait avoir lieu le dimanche 8 octobre à Clontarf, théâtre d'une lutte sanglante qui eut lieu dans le onzième siècle entre les Danois envahisseurs et les Irlandais. Le parti du rappel devait déployer en cette occasion toutes ses forces; des vaisseaux à vapeur avaient été loués pour amener des rappelés de Liverpool, de Manchester, de Yorkshire et d'autres parties de l'Angleterre, et les comtés avoisinant la capitale irlandaise devaient en forme leurs myriades; la "cavalerie du rappel" avait reçu les ordres de l'association pour régler ses mouvements; enfin tous les moyens avaient été pris pour que cette dernière démonstration fût de toutes la plus importante.

Le samedi soir, il parut une proclamation du vice-roi, signée par tous les membres du conseil, prohibant l'assemblée comme tendant à exciter la haine et le mépris du gouvernement et de la constitution du Royaume-Uni, tels qu'établis par la loi, et à effectuer des changements à la constitution et aux lois du royaume par l'intimidation et par une démonstration de force physique, et enjoignant à tous magistrats et autres de prêter main forte pour l'empêcher et la disperser au besoin, et pour découvrir et poursuivre ceux qui y prendraient part.

Les autorités se mirent aussitôt en devoir de donner suite à cette proclamation; toutes les forces militaires disponibles furent mises sur pied, on distribua aux soldats vingt-cinq rondes de cerise avec des vivres pour vingt-cinq heures; un parc d'artillerie fut établi sur le champ de Clontarf; et si M. O'Connell n'eût été, par une contre-proclamation opportune, empêché le peuple de l'assemblée, les conséquences auraient été déplorables. Mais telle est sa popularité, tant est grande son

populaire, tant est grande son

populaire, tant est grande son

populaire, tant est grande son

populaire, tant est grande son

adherence sur ses compatriotes n'ont obéi qu'à sa volonté à lui, et l'Assemblée n'est pas...

Le lendemain matin, une grande assemblée de de l'Association eut lieu au théâtre de la rue de l'Abbaye, la Halle aux Blés (Carn Exchange)...

Le soir il eut un grand banquet à la Rotonde, le plus grand, dit-on, qui ait jamais eu lieu à Dublin...

Comme la semaine avançait, toutes sortes de bruits se répandirent dans le public concernant les mouvements futurs du gouvernement...

Voici les divisions qui ont eu lieu au conseil sur la motion et l'amendement touchant la question du siège du gouvernement...

Pour l'amendement: Les Hon. MM. De-Blaquière, W. Morris, Alex. Fraser, Crooks, Ferguson, Macaulay, Hamilton, McDonald, McKay, Dickson, Draper, P. Sherwood, et Washburn.—13

Contre l'amendement: Les Hon. MM. Sullivan, Caron, McGill, Joliette, Bruneau, Ferris, Taché, Knowlton, Roy, Moore, A. Dionne, J. Dionne, Goodhue, Walker, Widemer, Irving, Massue et De Boucherville.—18

La division sur la motion principale a été la même que celle ci-dessus dans le sens inverse. L'adresse sera donc débattue au conseil...

On a oublié d'ajouter le nom du Dr. Kimber aux trois conseillers absents lors de cette question, ce qui est porté le chiffre de la majorité à 22, car l'opinion du Dr. Kimber n'est pas moins connue que celle des trois autres membres déjà signalés...

On trouve les détails suivants dans la seconde édition du Dublin Nation, imprimé à 5h. P. M. Nous venons de recevoir la liste des personnes contre lesquelles des warrants ont été lancés...

Pour avoir assisté à l'Assemblée de M. Maghnam, D. O'Connell, M. P., Dr. Gray, T. M. Ray, Thomas Steele.

Pour avoir pris part aux précédents de l'Association, D. O'Connell, M. P., T. M. Ray, Thomas Steele, John O'Connell, M. P., R. Barrett, Dr. Gray.

Pour avoir assisté au dîner après l'Assemblée, D. O'Connell, M. P., Charles Gavan Duffy, John O'Connell, M. P., R. Barrett, Rev. M. Terrell Musk, Thomas Steele, Rev. M. Tierney, T. M. Ray, Clontribrit Monaghan, Dr. Gray.

CHINE. Le capitaine Malcolm était de retour de la Chine avec le traité anglo-chinois ratifié par l'Empereur. Un air de caractère le plus libéral et le plus favorable au commerce anglais a été incorporé dans le traité.

Le commerce en Angleterre était dans l'état le plus florissant.

LA MINERVE. Jeudi soir, 9 Novembre 1843.

LES NOUVELLES D'EUROPE. L'arrivée à Halifax du Steamer Britannia, venu de Liverpool en 14 jours nous met en possession de nouvelles d'Europe plus récentes de 13 jours.

Les nouvelles ont été reçues à Québec par l'Union, arrivée, à cette dernière place mardi soir à 7 heures. Nos lecteurs trouveront dans notre première page un résumé de ce qui vient de se passer en Irlande, dont nous avons emprunté la traduction au Canadien, et qui est ce qu'il y a de plus intéressant en Europe.

La France est tranquille et il n'y a que la presse parisienne qui se soit émue de l'attitude ridicule faite par O'Connell contre Louis Philippe. Dans une discussion avec le journal des débats, l'agitateur a accusé le Roi des Français de n'avoir pas rempli les promesses qu'il avait faites en juillet 1830, et il a ajouté que si Henri V (le Duc de Bordeaux) entreprenait de donner aux Français la charte tout entière, il serait dans quarante huit heures une brigade irlandaise à ses ordres.

Nous pensons que D. O'Connell est trop occupé de ce qui se passe autour de lui, pour songer aux autres pays; ce qui explique l'ignorance complète qu'il est de la situation des opinions en France. On vient aussi de découvrir à Paris une association de meurtriers, dont les chefs viennent d'être arrêtés.

Les nouvelles d'Espagne sont très contradictoires; il paraît que chaque parti triomphe à son tour, et à son tour s'effondre; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut un coup décisif pour raffermir ce malheureux pays, et ce coup n'a pas été frappé. Au 27 septembre dernier Madrid était en proie aux plus sérieuses alarmes.

On écrit de Bologne que les troubles sont finis en Italie: le Cardinal Spinola en a donné l'assurance officielle, mais son langage se paraît pas s'accorder avec le véritable état des choses. La conspiration a été découverte, mais non réprimée, et les coupables, composés en grande partie de citoyens respectables, se sont réfugiés dans les montagnes; ils ont harcélés les troupes papales et même ont fait de tentatives sur Ravenne, Imola et Ancone. La police romaine a pu les chasser de Rome, mais les soldats de S. S. ne parviendront jamais à les détruire. Ce qui rend ces bandes vagabondes encore plus terribles, c'est que tous les Italiens qui ont servi en Espagne sous Borsos de Carminati se sont réunis à celles qui occupent la Romagne.

(Correspondance de la Minerve.) KINGSTON, 4 Novembre 1843. La Chambre d'Assemblée, réunie ce matin à 11 heures, a adopté son Adresse au sujet du siège du gouvernement, et s'a en voyant aussitôt au Conseil Législatif, après une discussion longue et très animée, sur la question de savoir si on devait la prendre en considération lundi ou la rejeter immédiatement, s'est décidé pour l'affirmative à une majorité de 18 contre 13. C'est M. Sullivan qui a fait la proposition d'en remettre l'examen à lundi, et l'amendement tendant à la faire rejeter venait de M.

Morris, un des opposants les plus tenaces et les plus entêtés, prétendant que la question avait déjà été décidée dans cette session et qu'on ne pouvait plus dès lors s'en occuper. M. Caron a fait, en français, un long et excellent discours, dans lequel la conduite de la minorité du conseil au sujet du siège du gouvernement a été impitoyablement mise à nu et condamnée. Je vous enverrai ce discours que je recommande d'avance à l'attention des lecteurs. Lorsque la majorité s'est prononcée, un des chefs de l'opposition s'est levé et a annoncé qu'il se retirait et allait protester. Sur quoi tous ses adhérents de suivre son exemple, au grand étonnement du conseil, encore indigné de la conduite tenue l'autre jour par la minorité. Le bruit court de nouveau que M. Jamieson va résigner la présidence, mais je ne sais jusqu'à quel point ce bruit est fondé. Le bill de M. La Fontaine pour l'indépendance du parlement a été approuvé en principe par le Conseil qui, à ce qu'il paraît, se propose de ne l'amendement qu'au rapport au Conseil Législatif, suivi ensuite à proposer lui-même une mesure analogue pour ce qui le regarde. Trois membres, dont l'opinion n'était pas douteuse en faveur de Montréal, étaient absents du Conseil lors de la décision de la question dont il s'agit, ce sont les honorables MM. Baldwin, Fraser et Pemberton. Eussent-ils été présents, la majorité aurait été de 21. On a remarqué dans la Chambre d'Assemblée, que MM. Neilson et Black se trouvaient absents lors de la division sur la motion en faveur de Montréal. M. Black avait pourtant fait voir qu'il l'appuyait, dans un discours fait sur le même, et on pourrait presque en dire autant de M. Neilson qui, cependant, il faut le dire à pari vouloir nager entre deux eaux en cette occasion.

Voici les divisions qui ont eu lieu au conseil sur la motion et l'amendement touchant la question du siège du gouvernement. Pour l'amendement: Les Hon. MM. De-Blaquière, W. Morris, Alex. Fraser, Crooks, Ferguson, Macaulay, Hamilton, McDonald, McKay, Dickson, Draper, P. Sherwood, et Washburn.—13

Contre l'amendement: Les Hon. MM. Sullivan, Caron, McGill, Joliette, Bruneau, Ferris, Taché, Knowlton, Roy, Moore, A. Dionne, J. Dionne, Goodhue, Walker, Widemer, Irving, Massue et De Boucherville.—18

La division sur la motion principale a été la même que celle ci-dessus dans le sens inverse. L'adresse sera donc débattue au conseil...

On a oublié d'ajouter le nom du Dr. Kimber aux trois conseillers absents lors de cette question, ce qui est porté le chiffre de la majorité à 22, car l'opinion du Dr. Kimber n'est pas moins connue que celle des trois autres membres déjà signalés...

On trouve les détails suivants dans la seconde édition du Dublin Nation, imprimé à 5h. P. M. Nous venons de recevoir la liste des personnes contre lesquelles des warrants ont été lancés...

Pour avoir assisté à l'Assemblée de M. Maghnam, D. O'Connell, M. P., Dr. Gray, T. M. Ray, Thomas Steele.

Pour avoir pris part aux précédents de l'Association, D. O'Connell, M. P., T. M. Ray, Thomas Steele, John O'Connell, M. P., R. Barrett, Dr. Gray.

Pour avoir assisté au dîner après l'Assemblée, D. O'Connell, M. P., Charles Gavan Duffy, John O'Connell, M. P., R. Barrett, Rev. M. Tierney, T. M. Ray, Clontribrit Monaghan, Dr. Gray.

CHINE. Le capitaine Malcolm était de retour de la Chine avec le traité anglo-chinois ratifié par l'Empereur. Un air de caractère le plus libéral et le plus favorable au commerce anglais a été incorporé dans le traité.

Le commerce en Angleterre était dans l'état le plus florissant.

LA MINERVE. Jeudi soir, 9 Novembre 1843.

LES NOUVELLES D'EUROPE. L'arrivée à Halifax du Steamer Britannia, venu de Liverpool en 14 jours nous met en possession de nouvelles d'Europe plus récentes de 13 jours.

Les nouvelles ont été reçues à Québec par l'Union, arrivée, à cette dernière place mardi soir à 7 heures. Nos lecteurs trouveront dans notre première page un résumé de ce qui vient de se passer en Irlande, dont nous avons emprunté la traduction au Canadien, et qui est ce qu'il y a de plus intéressant en Europe.

La France est tranquille et il n'y a que la presse parisienne qui se soit émue de l'attitude ridicule faite par O'Connell contre Louis Philippe. Dans une discussion avec le journal des débats, l'agitateur a accusé le Roi des Français de n'avoir pas rempli les promesses qu'il avait faites en juillet 1830, et il a ajouté que si Henri V (le Duc de Bordeaux) entreprenait de donner aux Français la charte tout entière, il serait dans quarante huit heures une brigade irlandaise à ses ordres.

Nous pensons que D. O'Connell est trop occupé de ce qui se passe autour de lui, pour songer aux autres pays; ce qui explique l'ignorance complète qu'il est de la situation des opinions en France. On vient aussi de découvrir à Paris une association de meurtriers, dont les chefs viennent d'être arrêtés.

Les nouvelles d'Espagne sont très contradictoires; il paraît que chaque parti triomphe à son tour, et à son tour s'effondre; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut un coup décisif pour raffermir ce malheureux pays, et ce coup n'a pas été frappé. Au 27 septembre dernier Madrid était en proie aux plus sérieuses alarmes.

On écrit de Bologne que les troubles sont finis en Italie: le Cardinal Spinola en a donné l'assurance officielle, mais son langage se paraît pas s'accorder avec le véritable état des choses. La conspiration a été découverte, mais non réprimée, et les coupables, composés en grande partie de citoyens respectables, se sont réfugiés dans les montagnes; ils ont harcélés les troupes papales et même ont fait de tentatives sur Ravenne, Imola et Ancone. La police romaine a pu les chasser de Rome, mais les soldats de S. S. ne parviendront jamais à les détruire. Ce qui rend ces bandes vagabondes encore plus terribles, c'est que tous les Italiens qui ont servi en Espagne sous Borsos de Carminati se sont réunis à celles qui occupent la Romagne.

(Correspondance de la Minerve.) KINGSTON, 4 Novembre 1843. La Chambre d'Assemblée, réunie ce matin à 11 heures, a adopté son Adresse au sujet du siège du gouvernement, et s'a en voyant aussitôt au Conseil Législatif, après une discussion longue et très animée, sur la question de savoir si on devait la prendre en considération lundi ou la rejeter immédiatement, s'est décidé pour l'affirmative à une majorité de 18 contre 13. C'est M. Sullivan qui a fait la proposition d'en remettre l'examen à lundi, et l'amendement tendant à la faire rejeter venait de M.

la minorité de ce corps se présenter en masse pour faire valoir ses prétentions au sujet du siège du gouvernement, mais elle a donné à peine signe de vie. M. Jamieson a résigné la présidence du Conseil Législatif, et sa résignation a été acceptée de suite par Son Excellence, qui s'est aussitôt empressé de faire annoncer cette nouvelle au Conseil, le prévenant en même temps qu'un nouveau président lui serait présenté demain. Le Conseil ne pouvant procéder, faute d'un président régulier, s'en est improvisé un, afin de pouvoir procéder à un ajournement, sans trop s'arrêter à la question de savoir si l'acte constitutionnel lui confère ce pouvoir. A tout événement si ces messieurs eussent été obligés d'être leur domicile sur le froid parquet, jusqu'au lendemain, au risque de prendre le rhume, et ce qui peut, d'être pris par la famine, c'est un désastre dont on n'eût pas manqué de rendre Sir Ch. Metcalfe responsable, quoiqu'il se trouve lui-même, par rapport à ceux qui voudraient bien descendre à monter sur le trône législatif, dans un cruel embarras, l'embarras du choix. Mais la prévoyance de la majorité est venue fort à propos en aide à Son Excellence. Le bruit que je vous signalai, comme circulant ici relativement à la résignation probable de M. Jamieson s'est donc réalisé, et ce monsieur aurait encore une consolation dans sa retraite, si, au lieu de mettre sa consistance dans sa poche, il n'avait été obligé de l'en ôter. Maintenant on ne parle plus ici pour le quart d'heure, dans les cercles politiques, que de son successeur en expectative. La rumeur public a d'abord désigné M. Caron, le maire de Québec; mais plusieurs pensent que ce serait une mauvaise politique de priver le parti libéral au conseil d'un aussi puissant auxiliaire. Il est aussi fort question de M. Peter M-Gill, et l'on dit même que le gouverneur général l'aurait fait passer auprès de lui, et qu'à la suite d'une entrevue avec Son Excellence, M. M-Gill aurait déclaré avoir refusé la place à cause de ses affaires qui exigent sa présence à Montréal. Le nom de M. Viger surgit pour la deuxième fois, mais on ignore si ce monsieur serait disposé à l'accepter dans le cas où elle lui serait offerte. Quant à M. Draper il n'en est plus question du tout. Un autre bruit qu'il faut vous signaler, c'est qu'on a dit que les membres de l'opposition au Conseil allaient résigner; mais c'est là évidemment une méprise. Samedi, en voyant rejeter son amendement tendant à renvoyer l'Adresse de l'Assemblée au sujet du siège du gouvernement, la minorité, ainsi que je vous l'ai déjà annoncé, s'est retirée à son de trompette et de grosse caisse, menaçant la majorité d'un formidable protest. On s'est imaginé qu'elle se retirait, non-seulement de la salle des séances, mais de leurs sièges mêmes; qu'elle résignait en un mot; mais cette nouvelle était trop bonne pour se réaliser, quoique du reste on n'ait nullement lieu de s'en féliciter: car il faut toujours une minorité, si mince qu'elle soit.

L'élection de Hastings est terminée, ainsi que vous avez dû l'apprendre par la voie des journaux. Comme on s'y attendait, M. Murney a été élu. Son parti lui a organisé une espèce de triomphe, qu'il est venu lui, l'élu en tête, afficher jusque sous les croisées de l'hôtel du Parlement, et encore pendant que la chambre d'Assemblée siègeait. Mais personne ne s'en est occupé, pensant sans doute que les quelques hurrahs qui furent entendus étaient poussés par des gamans jouant à la crosse. On a su par tard pourtant que les partisans du candidat-heureux étaient venus le reconduire jusqu'à la porte-à-l'eau, pensant qu'il serait admis dès ce soir à la prendre son siège dans la chambre, ce qui ne prouve pas qu'il soit lui-même un homme de grand discernement; car il aurait dû voir qu'à l'heure avancée de la nuit à laquelle il se présente, le Bureau où il devait prêter serment était fermé; mais il ne s'en était aperçu que plus tard, et force lui fut de s'en retourner tout penaud, ainsi que des spectateurs dignes de foi, et qui se sont trouvés là par hasard nous l'ont affirmé. On assure également que l'individu en question est monté sur des treteaux à la porte et a harangué ses partisans tant soit peu extraparlés d'une manière grossière et violente. Les plus bas outrages auraient été déversés sur l'hon. Procureur-Général pour le Haut-Canada. Une telle insolence est assurément répréhensible, elle mérite le plus souverain mépris.

Les lettres de Kingston ne vont que jusqu'à 6, comme on l'a vu plus haut. Elles nous donnent d'amples détails sur ce qui s'est passé dans la métropole les jours précédents. Le Kingston Herald du 6, que nous recevons aujourd'hui, n'ajoute rien aux renseignements que nous fournissons correspondant. Nous apprenons par des lettres privées, que le 7, le Conseil Législatif était encore sans président.

On dit que l'hon. Peter M-Gill avait positivement refusé cette charge. On ajoute cependant que le choix de l'exécutif a dû être ignoré hier. Sur qui est-il tombé. Nous l'ignorons. On faisait mention de plusieurs noms, mais ce n'étaient que des conjectures.

Le bill pour la protection de l'agriculture a passé dans le conseil législatif à sa 3e lecture vendredi dernier.

Le News de Kingston, dans un carré du journal décoré de dessins du denil, donne la liste suivante des membres du Haut-Canada, de l'Assemblée, qui, sur la question du siège du gouvernement, ont voté en faveur de Montréal:

Robert Baldwin, James Hervey Price, James Edward Small, James Durand, John Henry Dunn, John Fitchet, Francis Hincks, Israel W. Powell, Hamilton H. Killaly, Samuel Gane, Thomas Pake, Donald M'Dougald, Stewart Derbishire, John S. M'Donald.

Les journaux du Haut-Canada, de l'opposition, en rendant compte du résultat de l'élection de Hastings, avaient un peu trop grossi la majorité de M. Murney, leur candidat favori. Voici maintenant des détails sur l'état des suffrages, à la clôture des différents polls, et cette majorité, annoncée d'abord comme étant de 268, voix se réduit à 81!

Le bill pour la protection de l'agriculture a passé dans le conseil législatif à sa 3e lecture vendredi dernier.

Le News de Kingston, dans un carré du journal décoré de dessins du denil, donne la liste suivante des membres du Haut-Canada, de l'Assemblée, qui, sur la question du siège du gouvernement, ont voté en faveur de Montréal:

Robert Baldwin, James Hervey Price, James Edward Small, James Durand, John Henry Dunn, John Fitchet, Francis Hincks, Israel W. Powell, Hamilton H. Killaly, Samuel Gane, Thomas Pake, Donald M'Dougald, Stewart Derbishire, John S. M'Donald.

Les journaux du Haut-Canada, de l'opposition, en rendant compte du résultat de l'élection de Hastings, avaient un peu trop grossi la majorité de M. Murney, leur candidat favori. Voici maintenant des détails sur l'état des suffrages, à la clôture des différents polls, et cette majorité, annoncée d'abord comme étant de 268, voix se réduit à 81!

Le bill pour la protection de l'agriculture a passé dans le conseil législatif à sa 3e lecture vendredi dernier.

Le News de Kingston, dans un carré du journal décoré de dessins du denil, donne la liste suivante des membres du Haut-Canada, de l'Assemblée, qui, sur la question du siège du gouvernement, ont voté en faveur de Montréal:

Robert Baldwin, James Hervey Price, James Edward Small, James Durand, John Henry Dunn, John Fitchet, Francis Hincks, Israel W. Powell, Hamilton H. Killaly, Samuel Gane, Thomas Pake, Donald M'Dougald, Stewart Derbishire, John S. M'Donald.

Les journaux du Haut-Canada, de l'opposition, en rendant compte du résultat de l'élection de Hastings, avaient un peu trop grossi la majorité de M. Murney, leur candidat favori. Voici maintenant des détails sur l'état des suffrages, à la clôture des différents polls, et cette majorité, annoncée d'abord comme étant de 268, voix se réduit à 81!

Le bill pour la protection de l'agriculture a passé dans le conseil législatif à sa 3e lecture vendredi dernier.

Le News de Kingston, dans un carré du journal décoré de dessins du denil, donne la liste suivante des membres du Haut-Canada, de l'Assemblée, qui, sur la question du siège du gouvernement, ont voté en faveur de Montréal:

Robert Baldwin, James Hervey Price, James Edward Small, James Durand, John Henry Dunn, John Fitchet, Francis Hincks, Israel W. Powell, Hamilton H. Killaly, Samuel Gane, Thomas Pake, Donald M'Dougald, Stewart Derbishire, John S. M'Donald.

Les journaux du Haut-Canada, de l'opposition, en rendant compte du résultat de l'élection de Hastings, avaient un peu trop grossi la majorité de M. Murney, leur candidat favori. Voici maintenant des détails sur l'état des suffrages, à la clôture des différents polls, et cette majorité, annoncée d'abord comme étant de 268, voix se réduit à 81!

Le bill pour la protection de l'agriculture a passé dans le conseil législatif à sa 3e lecture vendredi dernier.

Le News de Kingston, dans un carré du journal décoré de dessins du denil, donne la liste suivante des membres du Haut-Canada, de l'Assemblée, qui, sur la question du siège du gouvernement, ont voté en faveur de Montréal:

Robert Baldwin, James Hervey Price, James Edward Small, James Durand, John Henry Dunn, John Fitchet, Francis Hincks, Israel W. Powell, Hamilton H. Killaly, Samuel Gane, Thomas Pake, Donald M'Dougald, Stewart Derbishire, John S. M'Donald.

Un journal du Haut-Canada dit que les différends dans son Excellence sir Charles Metcalfe, depuis son arrivée en Canada, se sont élevés à plus de £2,000.

Lord Falkland, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, vient de lancer une proclamation par laquelle il dissout le parlement de cette province. Les writs des nouvelles élections sont retournables le 11 janvier prochain.

Dernièrement un certain nombre de commis, des magasins de marchandises sèches, se sont réunis en meeting, pour demander, par pétition, aux marchands de cette ville, de fermer leurs magasins à sept heures du soir en hiver. Quelques-uns de ces derniers ont répondu par une annonce dans les journaux, qu'ils accédaient à la demande des commis, c'est-à-dire de fermer leurs magasins à 7 heures du soir, du 15 novembre au 15 mars inclusivement. Voici les noms des marchands qui ont signé l'annonce:

Thomas Mussen, Benjamin & Brothers, A. Laurie & Co, Robert Campbell, Waddell Smith & Co, J. Arthur & Co. H. Lionais, H. Matheson & Co, R. Watkins, J. & G. Dunnett, J. H. Reid, J. H. M'Vey & Co, Duncan M'Intyre, C. Hodges, Edward Thompson, A. Hamilton, Galt'ner & Roy, P. Gillespie, J. M. M'Kay & Co, Kilney & Lavigne, William Gibson, S. M. Dufax, A. Broult & Co, Harkin & Bideaux, S. D. Milligan, Andrew Feeny, John Johnson, John M'Naughten, D. Mackay.

Prince Albert, tel est le nom donné à un nouveau Steamboat en fer construit à la Fonderie Ste. Marie, de cette ville, et qui doit remplacer la Princesse dans la traversée de Laprairie. Ses mouvements sont faits sur un nouveau principe et prennent bien moins d'espace que les anciens. Ce steamboat a fait sa première traversée mardi. Hier la Princesse et le nouveau steamboat ont essayé leur force, il paraît que le Prince Albert sera le plus fort. C'est le premier vaisseau en fer qui ait navigué sur le St. Laurent.

Canadian Almanac and General Remembrancer. — MM. Arnott et Ramsay ont eu l'heureuse idée de publier un petit ouvrage très utile, aux hommes d'affaires surtout. C'est un espèce d'Almanach, relié en forme de portefeuille, qui contient divers tableaux, et listes des officiers de l'exécutif et du parlement. On trouve en outre à la fin un grand nombre de pages blanches, rayées et chiffrées de manière à faire des notes pour chaque mois de l'année. De semblables publications méritent d'être encouragées.

Manufacture de Coton en Canada. On lit dans le Plattsburgh Republican: «Une association composée de personnes du Massachusetts vient de se former et a acheté une place à Chambly pour y établir une manufacture de Coton sur une grande échelle.»

Le Republicain après avoir donné quelques détails sur la situation topographique de Chambly, et la facilité avec laquelle le transport des marchandises peut se faire, par eau, de cette place à aucune autre partie du Globe, ajoute: «Cette place a toujours été célèbre par ses antiquités, son rapide et surtout son vieux fort qui fut bâti en 1711 (par M. De Tracy) pour protéger les Français des attaques des Sauvages. Ce vieux fort existe encore, et c'est le plus curieux monument de l'antiquité que possèdent l'Amérique Nord. L'histoire de la révolution américaine fait mention de ce fort qui tomba à différentes périodes en possession de Arnold, de Montgomery et de Ethen Allen.»

«La Rivière Richelieu est une continuation du Lac Champlain, et le rapide de Chambly est tel que dans une distance de deux milles la déclivité est de 70 pieds, et la rivière à l'endroit le plus étroit n'a que 600 pieds de largeur. L'espace est tel qu'on peut y placer cinquante moulins. Chambly est donc appelé à devenir une place tout à fait manufacturière.»

THEATRE ROYAL. Nous avons assisté aux deux premières représentations musicales données au théâtre mardi et mercredi dernier, et nous avons eu plaisir que notre attention a été complètement surpassée. Rarement des enfants phénomènes peuvent se passer de l'indulgence du public qui croit, dans le jugement qu'il est appelé à en porter, devoir prendre en considération leur âge avant de prononcer sur leurs talents.

Le critique le plus sévère n'eût eu que des louanges à donner, et on ne peut comparer le talent du jeune David Hughes (âgé de 12 ans) sur la harpe qu'à celui de son frère (âgé de 10 ans) sur le violon; quelle destinée brillante réservée à ces deux jeunes artistes! Où peuvent s'arrêter des dispositions déjà si développées. Nous avons entendu aussi le nouvel instrument Concertina qui sur le même principe que l'accordéon donne des sons semblables à ceux de la flûte et semble calculé spécialement pour accompagner le chanteur, que pour marier son harmonie à celle des autres instruments. Sans oublier de mentionner la jeune sœur de cet enfant, qui, à l'âge de quatre ans chante avec goût et justesse, et même joue quelques airs sur la harpe avec un aplomb, qui ferait envie à un amateur, il nous tarde de donner à Miles Santiago et Roch le tribut d'éloges qu'ils méritent. La première, venue du Mexique, et connaissant l'anglais et l'italien nous a paru, par ses différents airs qu'elle a chantés, avoir une voix flexible et étendue, dont le timbre reste pur jusque dans les notes les plus élevées. Quant à Melle Roch, depuis longtemps elle a été appréciée et on ne peut qu'approuver à la méthode sûre et délicate de son chant, qui se borne à rendre et la phrase musicale telle qu'elle est écrite, sans y ajouter aucun de ces tours de force avec lesquels sont familiers les plus habiles chanteurs. La voix de ces deux artistes s'accordent parfaitement dans le duo qu'elles chantent ensemble, et on n'éprouve qu'un regret c'est de les voir finir trop tôt. Nous n'avons plus qu'à ajouter un mot pour féliciter M. Charles Hill sur la manière dont il remplit son rôle d'ordonnateur: pour attirer le public, à l'âge de quatre ans, pour lui plaire, et lui-même nous a donné deux de ces comic songs, qu'il rend avec une verve et une originalité qui lui sont personnelles. Il est à souhaiter que tant d'attractions réunies engagent les dilettants de Montréal et surtout les dames, à venir encourager par leur présence les efforts qui ont été faits pour leur procurer quelques soirées agréables. Les concerts de vendredi et de samedi seront entièrement composés de nouveaux morceaux, et les artistes doivent y déployer toute la richesse de leurs talents. — Voir l'Annexe.

Pour la Minerve. MR. L'ÉDITEUR, J'ai vu dans l'Annexe de mardi que «UN ELEVE» s'est vu devoir rendre compte au public, de l'Assemblée des médecins du district, qui a eu lieu le 3 du courant. Encouragé par le succès de ses publications précédentes, il a en appelé aux préjugés et au jugement de la patrie pour élire les membres de la majorité, et surtout le Dr. Bruneau, qu'il accuse par son exemple, d'avoir entraîné plusieurs voix. Je n'ai pas l'intention de relever ses personnalités, attendu que ce ne sont pas des raisons. Je me bornerai à quelques réflexions.

Que la minorité soit mécontente, je le conçois, mais à qui a-t-elle à s'en prendre? Si le Dr. Arnold, qui a bien su trouver une vingtaine de membres pour appuyer sa convocation, les avait appelés pour s'entendre avec eux, pour leur soumettre ses amendements, écouter leurs observations, on eût porté à l'Assemblée un noyau compacte, qui, sans doute, eût entraîné la majorité. Au lieu de cette marche qui était si simple, on a fait jeter le cri d'alarme par UN ELEVE; on a parlé d'un Bill de médecine, monstrueux œuvre du collège M-Gill, qui ne tendait à rien moins qu'à lui donner le monopole de l'Instruction médicale sans compensations, etc. etc. etc. on s'attendait à d'amples discours... Point. C'est un projet de Bill rédigé par le bureau de médecine, remarquez bien, et auquel n'ont pris part les professeurs du collège que comme membres de ce bureau, dont font partie 23 membres, la plupart Canadiens. Les opposants de ce Bill y ont eux-mêmes donné leur sanction. D'une institution médicale Canadienne, pas un mot; seulement d'intéressants débats sur des amendements dont les trois quarts de l'Assemblée ne comprennent pas la portée, et pour résultat final, l'adoption du Bill du bureau de médecine, presque dans les mêmes termes où il a été proposé. Pouvait-on raisonnablement s'attendre à un autre résultat. Il n'y a eu de bien significatif que l'amendement du Dr. Nelson, et malgré son appel aux membres Canadiens, la plupart lui ont fait défaut; c'est qu'il est pas trop fort de venir nous dire que, plusieurs praticiens des plus distingués, n'ayant jamais suivi de lectures, le meilleur moyen d'avoir d'excellents médecins, est de ne pas faire de cours. Parmi ceux qui ont appuyé la motion, plusieurs ne l'ont fait, parce qu'ayant étudié eux-mêmes sous un médecin seulement, ils ont eu qu'ils ne pouvaient se dispenser de voter pour la motion. Cependant ils savent trop bien que ce principe est pitoyable et qu'il n'y a réellement que les jeunes gens très studieux qui puissent devenir par ce moyen des médecins utiles; mais l'amendement est mort, ne troublons pas sa cendre!!!

Pour la Minerve. MR. L'ÉDITEUR, J'ai vu dans l'Annexe de mardi que «UN ELEVE» s'est vu devoir rendre compte au public, de l'Assemblée des médecins du district, qui a eu lieu le 3 du courant. Encouragé par le succès de ses publications précédentes, il a en appelé aux préjugés et au jugement de la patrie pour élire les membres de la majorité, et surtout le Dr. Bruneau, qu'il accuse par son exemple, d'avoir entraîné plusieurs voix. Je n'ai pas l'intention de relever ses personnalités, attendu que ce ne sont pas des raisons. Je me bornerai à quelques réflexions.

Que la minorité soit mécontente, je le conçois, mais à qui a-t-elle à s'en prendre? Si le Dr. Arnold, qui a bien su trouver une vingtaine de membres pour appuyer sa convocation, les avait appelés pour s'entendre avec eux, pour leur soumettre ses amendements, écouter leurs observations, on eût porté à l'Assemblée un noyau compacte, qui, sans doute, eût entraîné la majorité. Au lieu de cette marche qui était si simple, on a fait jeter le cri d'alarme par UN ELEVE; on a parlé d'un Bill de médecine, monstrueux œuvre du collège M-Gill, qui ne tendait à rien moins qu'à lui donner le monopole de l'Instruction médicale sans compensations, etc. etc. etc. on s'attendait à d'amples discours... Point. C'est un projet de Bill rédigé par le bureau de médecine, remarquez bien, et auquel n'ont pris part les professeurs du collège que comme membres de ce bureau, dont font partie 23 membres, la plupart Canadiens. Les opposants de ce Bill y ont eux-mêmes donné leur sanction. D'une institution médicale Canadienne, pas un mot; seulement d'intéressants débats sur des amendements dont les trois quarts de l'Assemblée ne comprennent pas la portée, et pour résultat final, l'adoption du Bill du bureau de médecine, presque dans les mêmes termes où il a été proposé. Pouvait-on raisonnablement s'attendre à un autre résultat. Il n'y a eu de bien significatif que l'amendement du Dr. Nelson, et malgré son appel aux membres Canadiens, la plupart lui ont fait défaut; c'est qu'il est pas trop fort de venir nous dire que, plusieurs praticiens des plus distingués, n'ayant jamais suivi de lectures, le meilleur moyen d'avoir d'excellents médecins, est de ne pas faire de cours. Parmi ceux qui ont appuyé la motion, plusieurs ne l'ont fait, parce qu'ayant étudié eux-mêmes sous un médecin seulement, ils ont eu qu'ils ne pouvaient se dispenser de voter pour la motion. Cependant ils savent trop bien que ce principe est pitoyable et qu'il n'y a réellement que les jeunes gens très studieux qui puissent devenir par ce moyen des médecins utiles; mais l'amendement est mort, ne troublons pas sa cendre!!!

Pour la Minerve. MR. L'ÉDITEUR, J'ai vu dans l'Annexe de mardi que «UN ELEVE» s'est vu devoir rendre compte au public, de l'Assemblée des médecins du district, qui a eu lieu le 3 du courant. Encouragé par le succès de ses publications précédentes, il a en appelé aux préjugés et au jugement de la patrie pour élire les membres de la majorité, et surtout le Dr. Bruneau, qu'il accuse par son exemple, d'avoir entraîné plusieurs voix. Je n'ai pas l'intention de relever ses personnalités, attendu que ce ne sont pas des raisons. Je me bornerai à quelques réflexions.

Que la minorité soit mécontente, je le conçois, mais à qui a-t-elle à s'en prendre? Si le Dr. Arnold, qui a bien su trouver une vingtaine de membres pour appuyer sa convocation, les avait appelés pour s'entendre avec eux, pour leur soumettre ses amendements, écouter leurs observations, on eût porté à l'Assemblée un noyau compacte, qui, sans doute, eût entraîné la majorité. Au lieu de cette marche qui était si simple, on a fait jeter le cri d'alarme par UN ELEVE; on a parlé d'un Bill de médecine, monstrueux œuvre du collège M-Gill, qui ne tendait à rien moins qu'à lui donner le monopole de l'Instruction médicale sans compensations, etc. etc. etc. on s'attendait à d'amples discours... Point. C'est un projet de Bill rédigé par le bureau de médecine, remarquez bien, et auquel n'ont pris part les professeurs du collège que comme membres de ce bureau, dont font partie 23 membres, la plupart Canadiens. Les opposants de ce Bill y ont eux-mêmes donné leur sanction. D'une institution médicale Canadienne, pas un mot; seulement d'intéressants débats sur des amendements dont les trois quarts de l'Assemblée ne comprennent pas la portée, et pour résultat final, l'adoption du Bill du bureau de médecine, presque dans les mêmes termes où il a été proposé. Pouvait-on raisonnablement s'attendre à un autre résultat. Il n'y a eu de bien significatif que l'amendement du Dr. Nelson, et malgré son appel aux membres Canadiens, la plupart lui ont fait défaut; c'est qu'il est pas trop fort de venir nous dire que, plusieurs praticiens des plus distingués, n'ayant jamais suivi de lectures, le meilleur moyen d'avoir d'excellents médecins, est de ne pas faire de cours. Parmi ceux qui ont appuyé la motion, plusieurs ne l'ont fait, parce qu'ayant étudié eux-mêmes sous un médecin seulement, ils ont eu qu'ils ne pouvaient se dispenser de voter pour la motion. Cependant ils savent trop bien que ce principe est pitoyable et qu'il n'y a réellement que les jeunes gens très studieux qui puissent devenir par ce moyen des médecins utiles; mais l'amendement est mort, ne troublons pas sa cendre!!!

Pour la Minerve. MR. L'ÉDITEUR, J'ai vu dans l'Annexe de mardi que «UN ELEVE» s'est vu devoir rendre compte au public, de l'Assemblée des médecins du district, qui a eu lieu le 3 du courant. Encouragé par le succès de ses publications précédentes, il a en appelé aux préjugés et au jugement de la patrie pour élire les membres de la majorité, et surtout le Dr. Bruneau, qu'il accuse par son exemple, d'avoir entraîné plusieurs voix. Je n'ai pas l'intention de relever ses personnalités, attendu que ce ne sont pas des raisons. Je me bornerai à quelques réflexions.

Que la minorité soit mécontente, je le conçois, mais à qui a-t-elle à s'en prendre? Si le Dr. Arnold, qui a bien su trouver une vingtaine de membres pour appuyer sa convocation, les avait appelés pour s'entendre avec eux, pour leur soumettre ses amendements, écouter leurs observations, on eût porté à l'Assemblée un noyau compacte, qui, sans doute, eût entraîné la majorité. Au lieu de cette marche qui était si simple, on a fait jeter le cri d'alarme par UN ELEVE; on a parlé d'un Bill de médecine, monstrueux œuvre du collège M-Gill, qui ne tendait à rien moins qu'à lui donner le monopole de l'Instruction médicale sans compensations, etc. etc. etc. on s'attendait à d'amples discours... Point. C'est un projet de Bill rédigé par le bureau de médecine, remarquez bien, et auquel n'ont pris part les professeurs du collège que comme membres de ce bureau, dont font partie 23 membres, la plupart Canadiens. Les opposants de ce Bill y ont eux-mêmes donné leur sanction. D'une institution médicale Canadienne, pas un mot; seulement d'intéressants débats sur des amendements dont les trois quarts de l'Assemblée ne comprennent pas la portée, et pour résultat final, l'adoption du Bill du bureau de médecine, presque dans les mêmes termes où il a été proposé. Pouvait-on raisonnablement s'attendre à un autre résultat. Il n'y a eu de bien significatif que l'amendement du Dr. Nelson, et malgré son appel aux membres Canadiens, la plupart lui ont fait défaut; c'est qu'il est pas trop fort de venir nous dire que, plusieurs praticiens des plus distingués, n'ayant jamais suivi de lectures, le meilleur moyen d'avoir d'excellents médecins, est de ne pas



